Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 3 (1865)
Heft: 9

Artikel: [Lettre d'un abonné]
Autor: Un abonné
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-177981

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

tre. Pour eux, pas de société, les lieux publics leur sont interdits, adieu les réunions cordiales, adieu les conversations intéressantes! 40 à 80 centimes par jour pour leur entretien, une mansarde peu hospitalière, une table qui ôte la faim sans nourrir, voilà leur préparation à une carrière noble et intellectuelle.

Plus loin, le collége et l'académie. Que de souvenirs MM. les pasteurs, MM. les avocats, MM. les médecins et tant d'autres, voilà où vous avez passé la plus belle époque de votre vie. Voilà où vous avez fait tant de beaux rêves!

Plus haut, on trouve le château et la caserne.

Le château! Voilà le point de mire de bien des ambitions; mais qui osera parler de ces lieux! Magistrats, que d'épines dans les roses!

La caserne! Gauche, droite, silence dans les rangs! Malgré tout on y tient! Un jeune homme qui n'a pas fait sa caserne est peu considéré. Pour beaucoup de nos campagnards c'est une occasion unique de voir la capitale. Lausanne est une capitale, c'est le Paris des petites ambitions. Cela sauvera la caserne. En effet, le terrain ne prête guère aux évolutions et aux grandes manœuvres; le camp de Bière est une meilleure école. Ici, commence la vie. Le tambour et la trompette donnent du mouvement à ce quartier si peu animé. Le soir, en été, après la retraite battue ou sonnée, la musique joue un air ou deux; qu'ils soient *largo*, *andanto*, avec quelle mesure que ce soit, nos soldats les dansent sur la place du château. Nos étudiants, lunettes sur le nez, livres sous le bras, les regardent faire. Nous allions oublier l'Evêché, où le soldat récalcitrant va faire ses arrêts pour le service manqué, où le vagabond sans papiers attend qu'on le reconduise à la frontière, où le pauvre sans asile est hébergé pour une ou plusieurs nuits et reçoit sa nourriture, où le petit voleur, le tapageur nocturne attendent leur comparution devant le tribunal correctionnel; où toutes les misères se réunissent.

Nous revenons enfin au marguiller de la cathédrale, homme qui doit devenir savant à force d'expliquer le monument aux étrangers, et s'exercer à la patience en entendant les récriminations des prêtres qui viennent le visiter.

La Cité est un quartier triste, laid, sévère; c'est le cerveau de la république, les idées sages, folles, savantes, administratives, y règnent sans partage. De là le calme.

Le grand conseil qui entre ou qui sort, un bataillon qui vient à passer, la diane le matin, la retraite le soir, donnent par moment une certaine vie, après quoi, le château écrit en silence ses ordres, le soldat polit son fusil, les étudiants, collégiens et normaux retombent dans la rêverie, l'Evêché poursuit ses drames judiciaires et la Marie-Madeleine frappe les heures.

J. Z.

Grandson, le 22 janvier 1865.

Monsieur le rédacteur,

L'homme propose et Dieu dispose: les Grandsonnois qui se promettaient de vous faire bientôt une de ces visites que vous savez rendre si charmantes, sont obligés de renoncer à leur projet. Ils s'aperçoivent que leurs causeries auprès de la bouteille de Villeneuve, reproduites par le *Conteur* du 7 courant, ont été mal interprétées et ont blessé la susceptibilité de plusieurs habitants de cette ville: il est probable que le vin, trop sec, avait aiguisé leurs langues outre mesure! Aussi, pour éviter de nouveaux écueils et ne pas s'exposer à l'ostracisme, peut-être, ils me chargent de compléter par écrit la description de Grandson; trêve à la plaisanterie donc, et, lecteurs, un peu d'indulgence, s'il vous plaît, car:

La critique est aisée et l'art est difficile.

Pour tout cœur suisse, quels souvenirs n'évoque pas Grandson! Voici le château, témoin de la perfidie des Bourguignons, mais voilà le Signal, où l'orgueilleux duc planta sa tente pour l'abandonner peu de temps après, avec toutes ses richesses! — Espérons qu'un jour un monument perpétuera ce souvenir glorieux, comme à St.-Jacques, Næfels et Sempach.

L'industrie contribue aussi à la célébrité de notre petite ville; qui ne connaît les cigarres de Grandson, répandus dans le monde entier? Mais ce que chacun ne sait pas, c'est que la manufacture procure à un grand nombre d'ouvriers, hommes et femmes, un travail assuré, et contribue ainsi puissamment, aidée de la générosité des propriétaires, à la prospérité de l'endroit. Puisse longtemps encore le quatre-trois fort ou léger faire les délices du fumeur!

Je ne saurais oublier les pensionnats de garçons et de demoiselles, où la jeunesse allemande aime à venir étudier notre langue; l'un d'eux surtout est célèbre à juste titre.

Sous le rapport moral et intellectuel, la population de Grandson n'est point en arrière. Il est à désirer cependant que la ville profite de la nouvelle loi scolaire pour créer une école secondaire; en un mot qu'elle fasse quelques sacrifices pour se mettre complétement au rang que doit occuper un chef-lieu de district.

Adieu, monsieur le rédacteur. Quand les frimas nous auront quittés, quand la primevère et la violette auront fleuri et que les temps seront devenus meilleurs, nous irons revoir les rives du Léman avec leur couronne de neiges éternelles. Agréez, jusqu'alors, mes cordiales salutations.

Un abonné.

Pour la rédaction : L. Monnet.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE LARPIN.